



06.04.2016 12:44:16 SDA 0070bsf
 Suisse / Berne (ats)
 Politique, Gouvernement, 11099300, 11099000

Le Conseil fédéral veut améliorer la prévention contre les maladies

Des efforts supplémentaires doivent être faits pour éviter que les Suisses ne souffrent d'un cancer du poumon ou du diabète. Le Conseil fédéral, d'entente avec les cantons, a adopté mercredi sa stratégie de prévention contre les maladies non transmissibles.

Des mesures concrètes seront présentées d'ici la fin de l'année. On en saura alors davantage sur les moyens financiers nécessaires. Lors de la consultation, assureurs et milieux économiques étaient montés au créneau à ce sujet. La stratégie parle de "moyens supplémentaires" pour la prévention dans le domaine des soins et chez les seniors.

On tiendra compte de l'échec au Parlement de la loi sur la prévention qui a été jugée trop centralisatrice et trop chère, a assuré devant la presse le ministre de la santé Alain Berset. La stratégie n'est pas une révolution.

Il s'agira avant tout de mieux coordonner l'offre actuelle et d'utiliser les moyens publics et privés de manière plus efficace, a expliqué le conseiller fédéral. Non sans rappeler que le budget de la Confédération a fondu de 40 à 17 millions de francs de 2003 à 2012. Et de souligner qu'un franc investi dans la prévention permet d'économiser entre 23 et 41 francs dans les coûts de la santé.

"Juste milieu"

Selon Alain Berset, la stratégie se veut un "juste milieu" entre ne rien faire et tout interdire ou réglementer. Elle vise à faire diminuer le nombre de cas et les souffrances des personnes atteintes. Il s'agit notamment d'éviter que des mauvaises habitudes, comme le tabagisme, l'excès d'alcool, la malbouffe ou le manque d'activités physiques, ne conduisent à de graves affections.

Première cause de mortalité en Suisse, les maladies non transmissibles frappent une personne sur quatre, soit 2,2 millions d'individus. Ces affections sont responsables de 50% des décès chez les hommes de moins de 70 ans et de 60% chez les femmes dans la même tranche d'âge. Et elles risquent de se multiplier.

Non seulement, ces maladies sont source de grandes souffrances pour les personnes atteintes, mais elles coûtent aussi très cher. En 2011, elles représentaient 50 milliards de francs, soit 80% de l'ensemble des coûts de la santé. A cela s'ajoutent 30 milliards de coûts indirects, comme les absences au travail ou les retraites anticipées.

Cinq maladies

La stratégie pour les années 2017 à 2024 est axée sur les cinq maladies les plus répandues: cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires, affections chroniques des voies respiratoires et troubles musculo-squelettiques. Celles-ci génèrent des coûts annuels directs de l'ordre de 25 milliards de francs.

Il s'agira d'inciter la population à vivre sainement et à se préserver des risques. La majeure partie des activités de prévention seront menées dans le cadre de programmes cantonaux.

Les cantons souhaitent une meilleure coordination, a souligné le président de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé, le Bernois Philippe Perrenoud. Vingt sont déjà actifs dans le domaine de l'alimentation, 22 dans celui des activités physiques et 14 dans celui du tabagisme.

Date: 06.04.2016

ats

L'information à la source.



Agence Télégraphique Suisse

Agence Telegraphique Suisse
3001 Bern
031/ 309 33 33
www.sda.ch/de/kontakt/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Agences de presse

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006

Unir les forces

La stratégie permettra de mieux unir les forces entre ONG, ligues de la santé, services cantonaux et autres acteurs avec les activités de la Confédération. Elle se basera sur les programmes nationaux actuels. Selon Alain Berset, ceux-ci ont porté leurs fruits. Le nombre de fumeurs s'est stabilisé, la consommation à risque d'alcool a diminué et l'activité physique a augmenté.

Autre exemple mis en avant par le ministre de la santé: l'initiative à laquelle participent de manière volontaire 19 entreprises actives dans la filière alimentaire et qui vise à réduire la présence de graisses, de sucre et de sel dans la nourriture.

Médecins et entreprises

La prévention sera en outre intégrée à la palette des prestations proposées par les médecins, les pharmacies, les services d'aide et de soins à domicile, les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. Enfin, la stratégie veut renforcer la gestion de la santé en entreprises avec le concours des acteurs économiques. L'objectif visé en l'occurrence est de nouer des partenariats pour développer et proposer des produits plus sains.